Le Covid, troisième cause de décès en France en 2020

Après les cancers et les maladies cardiovasculaires, le Covid-19 a été la troisième cause de mortalité en France en 2020, d'après une étude publiée mardi 13 décembre par les autorités sanitaires.

La Croix (avec AFP), le 14/12/2022
https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Le-Covid-troisieme-cause-deces-France-2020-2022-12-14-1201246486

Le Covid-19 a tué presque 70 000 Français en 2020, première année de la pandémie, ce qui en a fait la troisième cause de décès derrière les cancers et les maladies cardiovasculaires, montre une étude publiée mardi 13 décembre par les autorités sanitaires.

« Avec environ 69 000 décès, le Covid-19 constitue la troisième cause de décès en France en 2020, derrière les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire », résume ce travail, réalisé par l'agence Santé publique France, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et l'Inserm.

Un dixième des Français décédés en 2020 sont morts du Covid (10,4 %), là où plus d'un quart (25,6 %) ont succombé à des tumeurs et environ un cinquième (20,2 %) à des maladies cardio-neurovasculaires.

Le Covid particulièrement meurtrier chez certaines catégories de personnes

Comme dans la plupart des autres pays, le Covid est arrivé en France début 2020 et s'est révélé particulièrement meurtrier chez certaines catégories de personnes, en premier lieu les plus âgées. Un peu plus de la moitié des victimes d'une infection au Sras-Cov-2 en 2020 avaient 85 ans ou plus, les hommes décédés du Covid étaient en moyenne plus jeunes que les femmes.

À lire aussi Avec au moins 13 millions de morts, le Covid-19 est-il l'épidémie la plus mortelle de l'histoire ?

Les chiffres de l'étude, compilés sur la base des certificats de décès établis cette année-là, reflètent une situation dans laquelle la mortalité n'avait pas encore été fortement réduite par l'arrivée des vaccins.

Ils témoignent aussi d'un recul des morts liés à une autre cause que le Covid (maladies respiratoires, infectieuses, accidents de la route). Certaines personnes malades ou fragiles, qui seraient décédées cette année-là des principales pathologies mortelles, ont pu mourir du Covid à la place, par un éventuel effet *« compétitif »*, selon les auteurs de l'étude.

« Effet protecteur » des confinements

Les diverses mesures de lutte contre la propagation du coronavirus ont aussi pu jouer sur la baisse des décès hors Covid. Ces mesures ont notamment compris plusieurs confinements dont l'un, particulièrement drastique, a duré de mars à mai 2020.

À lire aussi Covid-19 : la barre des 150 000 morts franchie en France

Il y a probablement eu *« un effet protecteur, notamment contre les maladies respiratoires et infectieuses et les accidents de transport, lié aux mesures de prévention qui ont accompagné la crise sanitaire »*, avancent les auteurs.

« Toutefois, d'autres impacts sur la mortalité de cette épidémie et de son contexte à plus long terme ne peuvent être exclus, ce qui implique de poursuivre une surveillance régulière sur l'ensemble des causes de décès », concluent les auteurs.